

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	16 (1928)
Heft:	290
Rubrik:	Les assemblées féminines à la Saffa
Autor:	[s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partout où nous portons nos regards, nous ne voyons que d'actives mains féminines au travail: ici ce sont des brosses en ivorine exécutées en un clin d'œil; là c'est la pâte de porcelaine qui est coulée dans des moules, et devient, siège, d'élegantes tasses; ailleurs, c'est l'ouvrière peintre sur porcelaine qui décore de fleurs et de feuilles les objets sortant du four; ailleurs encore, c'est la fabrication des ampoules électriques ou des parties les plus fines de la montre, qui exigent autant d'habileté que d'attention soutenue. Et en suivant du regard les doigts agiles de ces ouvrières, nous éprouvons, non seulement le plus vif intérêt, mais encore la plus grande admiration pour leur travail.

On sait que dans notre industrie suisse, la femme est surtout employée comme ouvrière, et que le nombre des femmes qui sont à la tête d'une industrie est remarquablement petit: 272 au total, qui emploient entre elles toutes 4257 travailleurs. Ce chiffre de 272, en regard des 129.000 ouvrières qui travaillent en Suisse dans des fabriques, nous montre une fois de plus combien il est difficile pour des femmes de s'élever au-dessus des postes subalternes. Des photographies de femmes, qui ont été autrefois des chefs d'industrie appréciés, ou qui ont fondé de nouvelles industries, ornent le stand réservé à cette catégorie d'activités.

Il est évident que des femmes organisant une exposition de cet ordre ne pouvaient se limiter au côté purement technique du travail industriel, mais se préoccuperaient aussi des problèmes sociaux, qui se lient si étroitement à l'activité féminine dans les fabriques. Aussi toute une série de tableaux et d'images nous font-ils voir les dispositions les plus importantes touchant à la réglementation du travail industriel des femmes. Les lectrices du *Mouvement Féministe* sont au courant de la division du monde féministe à ce sujet, et les organisatrices de ce groupe à la Saffa appartiennent visiblement à celle des deux écoles qui estime cette protection nécessaire et bienfaisante. Que la disposition légale qui interdit le travail aux femmes en couches pendant 6 semaines après leurs couches soit cependant insuffisante, c'est ce que montre une affiche de l'Union suisse des syndicats, qui réclame l'introduction de l'assurance-maternité, car ce n'est que lorsque la perte de gain résultant de cette interdiction de travail sera compensée par le paiement d'une prime d'assurance, que cette disposition législative pourra produire d'heureux effets. D'autres tableaux concernant les maladies professionnelles et les accidents du travail apportent des indications et des suggestions intéressantes, mais sur lesquelles il nous est impossible de nous étendre, faute de place. L'Institut J.-J. Rousseau, de son côté, fait valoir l'avantage d'un examen psychologique en vue de l'aptitude à l'exercice d'une profession, alors que le *Schw. Verband Volksdienst* ou d'autres organisations d'inspiration analogue nous montrent de façon frappante l'utilité des œuvres d'assistance, des cantines, des bibliothèques, etc., créées à l'intention du personnel des fabriques, de même que celle des surintendantes d'usine.

Mais la place nous manque pour en dire davantage, d'autant plus qu'il est nécessaire de parler aussi de l'exposition du travail à domicile. Celle-ci est disposée dans un hall spécial, où l'on peut admirer des objets d'un cachet vraiment artistique: dentelles, broderies, étoffes tissées à la main, paille tressée, confection militaire, etc., etc. Pourtant l'industrie à domicile a subi un recul marqué durant ces dernières années, comme on peut le voir d'après d'intéressants tableaux statistiques: en 1904, il y avait en Suisse 133.000 travailleurs à domicile, alors qu'en 1910, on n'en comptait plus que 70.000, et en 1920, environ 39.000 en chiffres ronds. C'est là évidemment un signe des temps qui mérite toute notre attention. Car le travail à domicile en lui-même n'a rien que nous puissions condamner, mais bien les conditions défavorables dans lesquelles il est généralement pratiqué aujourd'hui, et qui doivent absolument disparaître. Pour beaucoup de femmes, en effet, et surtout pour celles que les circonstances retiennent à la maison, il apporte une dernière chance de gain, et c'est pourquoi il faut travailler à l'amélioration de ces conditions. Aussi ne pouvons-nous assez insister sur les recommandations formulées à cet égard par la Ligue sociale d'Acheteurs, et qui devraient servir de base à toute législation sur ce sujet, comme par exemple la fixation de

salaires minima, la suppression des intermédiaires, etc., etc.

En terminant cette rapide promenade dans les halls de l'Industrie et du Travail à domicile, dont nous n'avons pu malheureusement que donner une idée bien incomplète, nous voudrions encore recommander à ceux de nos lecteurs qu'intéressent les questions que nous avons touchées, la lecture des deux ouvrages de Mlle Marg. Gagg, consacrés, l'un au travail à domicile en Suisse, et l'autre à la participation de la femme à l'industrie en Suisse.

(*Trad. franç. par E. Gd.*)
(*A suivre.*)

E. VISCHER-ALIOTH.

En marge de la Saffa

Publications.

Plusieurs brochures éditées à l'occasion de la Saffa nous sont parvenues cette semaine. D'abord, le *Catalogue des publications des femmes suisses*, telles qu'elles figurent à la Bibliothèque de l'Exposition, et dont il est question plus loin. Ce travail de bénédictin, présenté sous une couverture originale, qui reproduit les enluminures délicates d'un manuscrit de Johanna von Aarberg, au couvent de femmes d'Interlaken (1446), mérite que l'on en parle avec plus de détails, et nous espérons y revenir.

A l'occasion de la Saffa, également, l'Association bernoise pour le relèvement de la moralité a publié en plaquette une conférence de M. Leuenberger sur ce sujet: *La femme dans les œuvres bernoises d'assistance et de tutelle* (édition allemande). La Société suisse des Commerçants nous adresse une petite brochure solidement documentée, dont la première partie: *La femme dans les professions commerciales et les bureaux*, est due à la plume de Mlle Wössner (Zurich), ancienne secrétaire de l'Office suisse des professions féminines, et la seconde partie: *L'organisation et l'activité des employées dans les Sections de la Société suisse des Commerçants*, résulte de la collaboration de plusieurs membres de cette Société (édition française: 60 centimes). Enfin, nous avons sous les yeux un numéro de la *National Zeitung* (Bâle), dont toute une page est consacrée à la publication d'une sorte d'enquête parmi les femmes écrivains de la Suisse allemande sur leur opinion sur la Saffa. Et ceci nous amène à constater combien plus large est chez nos Confédérés que chez nous la place faite à la Saffa par la grande presse: lequel de nos quotidiens romands eût consenti à donner tout entière une de ses précieuses pages pour une enquête de ce genre? trop heureuses que nous sommes quand ils ne consacrent pas, comme c'est le cas de certains d'entre eux — *nomina odiosa sunt*, mais chacun de nos lecteurs saura à quoi s'en tenir, — quand ils ne consacrent pas à la Saffa des articles soit aigres-doux, soit aimablement persifleurs...

Les Assemblées féminines à la Saffa

I. La Journée des Amies de la Jeune fille

(27 août 1928.)

Beaucoup de monde en ce lendemain d'ouverture d'Exposition, qui se dirige vers le charmant chalet-home des Amies, sur lequel se détache l'emblème bien connu de l'étoile blanche à sept rayons. La foule est même telle, au moment de l'inauguration officielle, qu'il faut renoncer à faire pénétrer dans le chalet tous les visiteurs, et que c'est du balcon fleuri de géraniums que Mlle Eugénie Dutoit, présidente nationale des Amies de la Jeune Fille, salue déléguées et invitées et fait l'historique de la construction de ce chalet. Offert aux Amies par quelques généreuses donatrices anonymes, et destiné à montrer ce que peut être un home de ce genre, il est à vendre, tout installé, tout prêt à être transporté sur un point quelconque de la Suisse, où il rendra les plus grands services: avis aux amateurs,

Ce chalet, coquettement organisé, et dont les chambres feront envie à plus d'une directrice de home, a été certainement un des clous de la Journée des Amies à la Saffa. L'autre grande attraction fut le film, composé par Mlle Madeleine Hahn, présidente cantonale vaudoise, et tourné par les soins de M. Jean Brocher, directeur du Cinéma populaire (Genève). Page de la vie réelle, comportant des scènes vécues, il constitue un admirable élément de propagande et est destiné, après avoir été montré deux ou trois fois

seulement à la Saffa, à servir au travail des Sections cantonales des Amies dont il est d'ailleurs la propriété exclusive.

La place manque ici pour parler encore de la séance administrative qui eut lieu à l'Eglise française, et qu'ouvrit une méditation de M^e Aeschbacher, auxiliaire de pasteur à Berne. Aux élections, il va de soi que M^e Eugénie Dutoit fut réélue à l'unanimité et saluée d'une ovation. Enfin, un charmant goûter offert dans la *Küchlwirtschaft* par la Section bernoise des Amies à 230 invitées permit à chacune, après cette journée fatigante de visite de l'Exposition, non seulement de se restaurer physiquement, mais encore de renouer bien des relations anciennes et agréables.

(D'après le *Journal du Bien Public*.)

II. La XXVII^e Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1^{er} et 2 septembre 1928.

L'Alliance, elle aussi, à côté de tant d'autres de nos Associations, avait choisi cette année la salle des Congrès de la Saffa pour tenir ses assises, en attendant de se réunir, en 1929, à Herisau.

Deux déléguées représentant le Conseil national des femmes allemandes et des femmes autrichiennes honoraient la séance de leur présence, ainsi que M. Joss, président du Conseil d'Etat bernois, qui, dans un aimable discours, exprima sa sympathie pour l'Alliance, et le vœu que cette Assemblée rapprochât davantage encore les femmes des différentes parties de la Suisse, et qui évoqua le souvenir des grandes féministes que furent M^e de Mülinen, M^e Graf et M^e Pieczynska. Puis M^e Zellweger, dans son rapport présidentiel, annonça l'entrée de 17 nouvelles Sociétés dans l'Alliance (ce qui porte leur nombre total à 175), et rappela les principales activités de l'année écoulée: envoi de deux jeunes filles à Hambourg, pour se préparer aux fonctions d'agents de police (deux autres jeunes filles, Suisses romandes celles-là vont partir prochainement pour Londres travailler dans le même but, sous les ordres de Commandant Allen); démarches auprès du Comité de la Fête nationale pour que des femmes en fassent partie; démarches en commun avec l'Association suisse pour le Suffrage pour présenter des femmes comme membres de Commissions de la S. d. N., et pour demander au Conseil fédéral d'inclure une femme dans la délégation suisse à la Conférence Internationale du Travail, d'où est résultée la nomination de M^e D. Schmid; représentation de l'Alliance à la Conférence convoquée par M. Musy pour étudier la transformation de nos pièces de monnaie actuelle; etc., etc.

Les Commissions présentent ensuite leur rapport: celle d'Etudes législatives, qui a fusionné avec celle des Assurances et celle d'Education nationale par la voix de leurs présidentes, M^e Leuch et M^e Serment. M^e Gerhard rapporte au nom de la Commission des Allocations familiales, ce rouage commun de l'Alliance et du Suffrage. L'année écoulée a été importante pour les allocations familiales, dont on parle de plus en plus sur le terrain international, et dont l'idée paraît prendre pied même dans notre pays. Le Dr Lamazure, de l'Office fédéral des Assurances sociales en reconnaît la nécessité, quoique l'application du principe soit à ses yeux impossible encore chez nous. Le B. I. T. continue ses enquêtes dans cette direction; la Conférence internationale de Service social (Paris, juillet 1928) a abordé cette étude; les *Frauenzentralen* de la Suisse prennent la question en main, etc.

M^e Chenevard de Morsier parle encore des salaires minima dans l'industrie à domicile, sujet traité à la dernière Conférence internationale du Travail (juin 1928). Le *Mouvement* ayant publié à ce moment une étude détaillée sur cette question, nous n'y reviendrons pas ici, faute de place. Puis, à l'unanimité, l'Assemblée adopta deux demandes: celle du Bureau international contre l'alcoolisme, de soutenir sa proposition que la S. d. N. nomme une Commission d'experts pour étudier la question de l'alcoolisme sur le terrain international; et celle d'autoriser l'Alliance à se joindre à la Ligue suisse des Femmes-catholiques et à la Société pour le relèvement de la moralité, dans une action contre les journaux illustrés portant atteinte à la dignité féminine par la publication de gravures de nudités.

Enfin, l'une des deux jeunes Suisses-allemandes qui ont suivi l'Ecole d'agents de police de Hambourg, M^e Heer, brossa, le dimanche matin, un tableau des plus captivants du développement et de l'activité de la police féminine allemande. L'origine de cette institution remonte à l'occupation de Cologne par des troupes an-

glaises. Pour lutter contre l'effroyable immoralité qui en résulta, les Allemandes firent appel à des *police-women* de Londres, et avec leur aide fut créée à Cologne une police féminine qui rendit des services inappréciables, comme le savent ceux des lecteurs du *Mouvement* qui se rappellent les nombreux articles publiés ici même sur ce sujet.

L'Assemblée se termina par un bref aperçu de M^e Glaettli sur l'activité de l'Alliance et de ses Sociétés affiliées, telle qu'elle est exposée à la Saffa, et par un dernier mot de reconnaissance adressé par la présidente aux autorités bernoises.

LUCY DUTOIT.

III. Assemblée de l'Association suisse de femmes universitaires

Ce fut un plein succès que ces *Journées universitaires* qui se tinrent à la Saffa les 8 et 9 septembre, à l'occasion de la V^e Assemblée générale de l'Association suisse de femmes universitaires. Un très grand nombre de participantes avaient répondu à l'invitation du Comité central et de la Section bernoise. Le rendez-vous était fixé, le samedi matin, au stand *Sciences et Littérature*, ce pavillon si accueillant, arrangé avec goût, où les fleurs et les plantes vertes étaient les statistiques et les dessins scientifiques, et où reçoit avec une inlassable amabilité M^e Eug. Dutoit, docteur en philosophie. Les membres eurent ainsi le loisir d'examiner l'exposition de l'Association, placée sous l'égide de quatre figures symboliques, œuvre de l'artiste Dora Lauterburg, et représentant les quatre Facultés. Les objets exposés prennent moins de place qu'ils ne représentent de travail, puisqu'ils consistent surtout en publications. Tout d'abord, une monographie, très attachante, sur les études des femmes dans les Universités suisses, avec une préface de M^e Schreiber-Favre, avocate à Genève et présidente de l'Association (en vente en librairie et au magasin des publications de la Saffa, au groupe VIII). Puis les tableaux d'orientation professionnelle, dont il a déjà été parlé ici, des statistiques, et, enfin, l'exposition individuelle des membres, tant botanistes, zoologues ou médecins, qu'ingénieur, architecte, etc., et les conférences et démonstrations journalières sur des sujets très divers. Prenez aussi la peine, si vous entrez dans la bibliothèque, de consulter le *Catalogue des publications des femmes suisses*, dont la couverture vous charmera, travail de compilation établi avec beaucoup de compétence par M^{es} Tumarkin et Wernly, œuvre durable qui sera tenue à jour par un fichier.

Ce groupe VIII, lorsqu'on s'y arrête, retient le visiteur par une foule de choses intéressantes, auxquelles il fallut s'arracher pour se rendre à l'invitation des membres bernois, qui avaient organisé un déjeuner où l'on se groupa par Faculté et par profession. L'après-midi était consacrée à la visite de la Saffa, les universitaires présentes de groupe, faisant les honneurs de leur stand. L'heure de la conférence journalière du groupe des Sciences réunit de nouveau les membres pour entendre M^e le Dr Eva Lombard (Genève), médecin missionnaire à Udupi, aux Indes Canaries. M^e Lombard, riche d'une expérience de cinq années de travail et d'activité médicale parmi la population hindoue, traça une peinture extrêmement vivante de la vie de la femme hindoue, qui captiva et émut l'auditoire au plus haut point.

La Section bernoise s'était donnée beaucoup de peine pour préparer un programme de soirées: musicale; «portraits vivants» représentant des femmes suisses ayant influencé fortement la pensée de leur temps: Barbara Schulthess, Sybille Mérian, Johanna von Aarberg, M^e de Charrière, M^e de Staël, M^e Necker de Saussure, et plusieurs autres; et enfin, une représentation des *Femmes savantes*, dirigée d'une manière experte par M^e M. Herking, privadoctent de littérature française à l'Université de Berne.

C'est à l'Université de Berne qu'eut lieu, le dimanche matin, la séance administrative, où, après la lecture des rapports et les élections, une seule question était à l'ordre du jour: le prochain Congrès de la Fédération internationale, qui aura lieu à Genève l'été prochain, probablement en août. Car, en effet, à peine la Saffa est-elle terminée que déjà un autre travail est commencé!

A 11 heures, l'Aula de l'Université se remplit d'un auditoire nombreux, où l'on remarquait plusieurs autorités, parmi lesquelles M. Motta Conseiller fédéral, le professeur Kohlschutter, recteur de l'Université de Berne. L'Association avait tenu de mettre au programme des Journées universitaires une conférence scientifique, et le Comité n'aurait pas pu mieux faire que d'en charger M^e Salomé Schneider, secrétaire au Département fédéral des Contributions, qui fit une conférence magistrale et d'une haute valeur scienti-

fique sur un sujet de son ressort, *Impôt et Morale*. Souhaitons que ce beau travail soit bientôt publié et que les idées qu'il contient puissent être mises à la disposition de chacun.

Le banquet traditionnel eut lieu au Schweizerhof, où le major de table, Mme le Dr Schultz-Bascho, devant le nombre des orateurs inscrits, dut faire commencer les discours avec le potage! On entendit ainsi Mme Eug. Dutoit, présidente de la Section bernoise; le recteur Kohlschutter, représentant l'Université; Mme le Dr Schmid, dentiste scolaire, déléguée de la Ville de Berne; Mme Leuch pour l'Alliance des Sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour le Suffrage féminin; Mme Dietschy, de Bâle, pour l'Association suisse des Institutrices; des représentantes de plusieurs Associations étrangères. Un discours de Mme Schreiber-Favre clôtra cette belle joute oratoire.

Et puis, ce fut une course dans la ville, pour employer au mieux une heure consacrée à visiter, soit à la Bibliothèque municipale, soit au Musée historique, sous une direction experte, les collections rassemblées par la Saffa des travaux féminins venus de divers couvents et d'autres provenances. Impossible à une société féminine de se réunir à Berne sans passer au moins une heure au « Daheim ». C'est là, en effet, que devaient se terminer, autour d'une tasse de thé, ces belles journées qui, par les impressions si variées et la cordiale hospitalité de la Section bernoise, resteront un souvenir aussi agréable qu'intéressant. A celles qui pouvaient rester plus longtemps à Berne, le groupe VIII offrait, à 5 h. 30, une captivante conférence de Mme Pauline Long, Dr ès lettres et privat-docent à Genève, sur *les Femmes et la vie musicale en Suisse*. Des exemples musicaux, chantés avec beaucoup d'expression et de nuances par Mme de Lucy-Fossarie, dont la belle voix fut très applaudie, permirent de se rendre compte du talent de quelques femmes compositeurs suisses.

Dr M. S.

Carnet de la semaine

Vendredi 21 septembre:

BERNE (Saffa): 10 h. 30 (Université), XIII^e Assemblée de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud. Séance administrative et publique.

ÉCOLE NOUVELLE MÉNAGÈRE

JONGNY SUR VEVEY (LAC LÉMAN)

Toutes les branches ménagères - Langues - Musique
Sports - Climat préalpin

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.

Id. id. 10 h. 30 (Salle des Congrès): Journée cantonale bernoise. (Discours d'ouverture de M. Joss, conseiller d'Etat; *La collaboration des femmes bernoises*, par Mme R. Neuenchwander; *Le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton de Berne*, par M. Durrenmatt, conseiller d'Etat, et Mme E. Strub (Interlaken). Gofiter en commun dans la *Küchli-wirtschaft*.)

Samedi 22 septembre:

Id. id. 10 h. (Aula de l'Université): Journée professionnelle féminine organisée par l'Union suisse des professions féminines. (Discours d'ouverture de M. Joss, conseiller d'Etat; causeries suivies de discussion sur: *L'entrée des jeunes filles dans la vie professionnelle*, par Mme A. Murset (Zurich); *La profession de modiste*, par Mme Martha Neuenschwander (Berne); *La profession de directrice d'atelier*, par Mme A. Mathil (Genève); *La profession d'assistante sociale*, par Mme E. Bloch (Zurich); *L'apprentissage ménager au point de vue de la ménagère*, par Mme Walthard-Stampfli (Zurich); *Les études féminines*, par Mme D. Zollinger-Rudolf (Zurich).

Dimanche 23 septembre:

Id. id. 10 h. (Université): Assemblée générale de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (Affaires administratives; *L'importance du travail féminin dans notre économie nationale*, causerie par Mme Dora Schmidt (Berne).

Id. id. Assemblée générale de la Fédération suisse des Sociétés féminines d'employées. (Concours de sténodactylographie.)

Id. id. Journée des femmes gymnastes.

Id. id. Assemblée de la Fédération suisse des Unions chrétiennes de jeunes filles.

Id. id. Journée cantonale valaisanne.

Jeudi 27 septembre:

Id. id. Journée des paysannes suisses.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver : 23 octobre 1928 - 16 mars 1929

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales. Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surveillance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge.

Ecole de Laborantines, sous la direction d'une Commission spéciale.

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Tél. Stand 13-93 — Rue Töpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 h. ou par séries de 10 et 20 leçons.

CUISINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE
RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'hiver : Septembre-Mars

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à envoyer sous enveloppe affranchie à Mme Marie MICOL, Administration du
"Mouvement Féministe", 14, rue Micheli-du-Crest, GENÈVE

- | | |
|--|-------|
| * Je souscris à un abonnement jusqu'à la fin de l'année 1928 | 3 fr. |
| * Je souscris à un abonnement d'une année à partir d'aujourd'hui | 5 fr. |
| * J'en verse le montant à votre compte de chèques postaux I. 943. | |
| * Ci-inclus le montant en timbres-poste. | |

* Biffer ce qui ne convient pas.

Nom :

Adresse :

Signature :